

Communiqué de presse 01 juin 2018



Projet d'agglomération n°3 : Les partenaires français mobilisés auprès des autorités fédérales et cantonales.

Le Bureau du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) du Grand Genève s'est réuni ce mardi 29 mai à Ambilly au siège du Pôle métropolitain du Genevois français. A cette occasion, les élus ont fait un point de situation de leurs différentes prises de position concernant le Projet d'agglomération n°3. Tous les partenaires sont particulièrement mobilisés auprès de la Confédération suisse pour faire évoluer sa position d'ici septembre.

Le 17 janvier 2018, le Conseil fédéral a mis en consultation le projet d'arrêté fédéral relatif à la contribution financière de la Confédération suisse aux mesures de mobilité retenues dans le cadre du Projet d'agglomération de troisième génération (PA3). Les résultats provisoires sont particulièrement décevants pour le Grand Genève.

Les partenaires français et suisses ont donc travaillé à une réponse conjointe, dans le cadre du GLCT Grand Genève. Il s'agit notamment de solliciter un nouvel examen pour 11 mesures de mobilité, dont 6 sont situées sur territoire français. Ces dernières représentent un coût d'investissement de 103 millions CHF (89,6 millions €) pour 36,05 millions CHF (31,3 millions €) de crédits sollicités auprès de la Confédération suisse.

Le Conseil d'Etat genevois a fait part de sa position lors de la consultation fédérale organisée par le Département fédéral de l'environnement, des transports et de la communication de la Confédération. Il reprend la position du GLCT Grand Genève.

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a également pris position et relayé l'avis du GLCT Grand Genève.

Les partenaires français ont conjointement interpellé Madame l'Ambassadrice de France en Suisse, avec l'accord et l'appui de Monsieur le Préfet de Région. Une rencontre a également été organisée. Une action diplomatique de haut niveau sera donc engagée auprès des autorités fédérales pour tenter de faire évoluer sa position.

Un rapport technique a également été adressé aux services de la Confédération.

Contact presse

Sébastien JERDELET
Tél. : +33 (0)630 91 48 16
communication@genevoisfrancais.org
genevoisfrancais.org

Le Conseil fédéral devrait rendre son avis définitif et soumettre un projet de loi au Parlement fédéral, le 14 septembre prochain. Les Chambres fédérales auront jusqu'à fin juin 2019 pour délibérer.



VERBATIM :

Jean DENAIS, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

« Le résultat provisoire du Projet d'agglomération n°3 est particulièrement décevant. Nous avons décidé d'une position conjointe et coordonnée de part et d'autre la frontière. Cette mobilisation est absolument nécessaire. Nous travaillons tous dans le même sens, partenaires français, genevois et vaudois. La position du gouvernement suisse devrait être connue à la mi-septembre. Nous le savons, nous partons de très loin, mais nous sommes tous mobilisés. La mobilité est une priorité et nous agissons dans un cadre transfrontalier. Nous devons avancer étape par étape. »

Etienne BLANC, Premier Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

« Depuis 20 ans, unanimes, les élus locaux de l'Ain et de la Haute-Savoie, bâtissent une agglomération transfrontalière qui sera un cas unique en Europe. Elle sera au service d'une population qui traverse la frontière pour travailler, se cultiver, se soigner, considérant que ce territoire constitue la même région. C'est pour cela que français et suisses attirent l'attention de Berne, sur la nécessité d'accompagner cette grande ambition, notamment par le financement sur la mobilité ».

Jean DEGUERRY, Président du Conseil départemental de l'Ain

« Parce que le Pays de Gex est partie intégrante du Département de l'Ain, tous les élus départementaux – avec leurs homologues des autres collectivités impliquées - sont mobilisés pour soutenir les projets portés en leurs noms par le GLCT Grand Genève dans le cadre des négociations avec l'Etat fédéral suisse. La mobilité est un des enjeux majeurs du développement exponentiel de la métropole genevoise et donc de la zone transfrontalière, qui ne font déjà plus qu'une. A l'heure où les frontières s'estompent, il est fondamental de plaider la cause de nos concitoyens qui souffrent, depuis trop longtemps, d'un déficit d'infrastructures et de moyens, qui vient rendre leur quotidien épuisant. A ce jour, loin de tout esprit polémique, force est de constater que les propositions de Berne ne sont pas à la hauteur des enjeux. C'est donc tous ensemble que nous devons agir pour faire évoluer positivement ces négociations et le Département de l'Ain – garant incontournable des solidarités humaines et territoriales - continuera d'œuvrer et d'investir en ce sens. »

Christian MONTEIL, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie

« La première évaluation du projet d'agglomération n°3 par la Confédération suisse a été une surprise et une déception pour les partenaires du Grand Genève et pour le territoire. Les projets d'agglomération sont structurants et cohérents pour la zone transfrontalière. Pour la Haute-Savoie, le réexamen de projets tels que les pôles d'échange multimodaux et le Bus à Haut niveau de service du Chablais, qui sont en lien avec le Léman Express, ou encore du prolongement du tram d'Annemasse, nous paraît essentiel. »

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org



Rappel de la situation

Le 17 janvier 2018, le Conseil fédéral a mis en consultation le projet d'arrêté fédéral relatif à la contribution financière de la Confédération suisse aux mesures de mobilité retenues dans le cadre du Projet d'agglomération de troisième génération (PA3).

La Confédération n'a retenu, à ce stade, qu'un sixième des crédits présentés par les partenaires du Grand Genève au titre du Projet d'agglomération de troisième génération (PA3). Le montant de contribution fédérale tombe à 38,8 millions CHF pour la période 2019-2022 (PA3), contre 186 et 204 millions CHF pour les première et deuxième générations de projet.

Cinq mesures de mobilité sont tout de même retenues sur territoire français. Elles concernent deux Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) et trois projets de mobilité douce, représentant un coût d'investissement de 30,39 millions CHF pour un cofinancement prévisionnel de la Confédération suisse de 10,64 millions CHF (35%).

La Confédération suisse avait jusqu'ici décidé de mobiliser respectivement près de 36 millions CHF pour le Projet d'agglomération de première génération (PA1) et 33,3 millions CHF pour le Projet d'agglomération de deuxième génération (PA2) pour des projets situés sur territoire français.

Ces crédits sont aujourd'hui engagés par les maîtres d'ouvrage français à près de 94% pour le PA1 et à près de 50% pour le PA2, dépassant très largement les moyennes de l'ensemble des agglomérations suisses.

Les mesures présentées dans la 3ème génération s'inscrivent dans la parfaite continuité des deux précédentes générations. Les membres du GLCT Grand Genève ont donc décidé de solliciter auprès du Conseil fédéral une demande de réexamen de onze mesures de mobilité en liste A (période 2019-2022). Six projets structurants sur territoire français sont concernés et représentent un coût d'investissement de 103 millions CHF pour 36,05 millions CHF de crédits sollicités auprès de la Confédération suisse.

Ils portent sur :

- la valorisation du Léman Express et de deux Pôles d'Echange Multimodaux (PEM) à l'horizon de mise en service de la nouvelle offre ferroviaire (PEM de Reignier et de Saint-Julien-en-Genève) ;
- sur le prolongement du tramway genevois entre le CERN et Saint-Genis-Pouilly et les aménagements qui lui sont liés, avec un enjeu fort de desserte d'une Organisation Internationale en plein développement, le CERN, pôle d'emplois, d'activités et de tourisme scientifique ;
- sur la phase 2 du prolongement du tramway genevois en direction d'Annemasse (un seul et même projet découpé, depuis 2007, en deux phases de travaux et dont la phase 1 est cofinancée par la Confédération) ;
- l'aménagement d'un Bus à Niveau de Service (BHNS) Sciez-Genève qui constituera le complément indispensable au Léman Express pour la desserte en transports publics du Chablais.

Ces investissements concernent les principaux axes de déplacements transfrontaliers entre le Canton de Genève et le Genevois français. Ils sont structurants pour la partie française avec des effets majeurs sur la partie suisse de l'agglomération.

Contact presse

Sébastien JERDELET
Tél. : +33 (0)630 91 48 16
communication@genevoisfrancais.org
genevoisfrancais.org

Les partenaires français demandent ainsi à la Confédération suisse de maintenir son effort en appui aux différents maîtres d'ouvrage. La mobilité durable constitue un enjeu fondamental de santé publique, de qualité de vie mais aussi de compétitivité économique du Grand Genève. Elle suppose une mobilisation soutenue et constante.